

Tarif adhérents UMIH66 pour la prestation en hygiène alimentaire

Prestations réalisées*	Fréquence de passage	Tarifs annuels publics en € HT	Remise adhérents UMIH 66	Tarifs annuels adhérents UMIH 66 en € HT	Equivalent par mois en € HT	Gain adhérents UMIH 66 en € HT
3 produits alimentaires et 2 surfaces par passage	Trimestrielle	739.77	7%	688.46	57.37	51.31
	Bimestriel	1063.17	10%	964.92	80.41	98.25
1 eau destinée à la consommation humaine par an	Mensuel	1984.71	12%	1811.58	150.96	173.13

*Ces prestations, seront adaptées à chaque structure en fonction de son activité (CA, nombre de couvert, préparation culinaire, nombre de site...etc.)

Tarif adhérents UMIH66 pour la prévention du risque légionelles

Prestations réalisé	Fréquence	Tarifs public en € HT	Prestations	Remise adhérents UMIH 66	Tarifs adhérents UMIH 66 en € HT	Gain adhérents UMIH 66
3 prélèvements* et analyses légionelle	Annuelle	270.39	Analyses	12%	239.43	30.96
4 prélèvements* et analyses légionelle		356.92	Analyses	12%	315.64	41.28
5 prélèvements* et analyses légionelle		443.45	Analyses	12%	391.85	51.60
6 prélèvements* et analyses légionelle		529.98	Analyses	12%	468.06	61.92
Typage en cas de présence de légionelle	Par prélèvement si présence	58.92	Analyses	100%	0	58.92 par point avec présence
Potabilité D1	Annuelle	90.99	Analyses	10%	81.90	9.09

*Les points de contrôle sont déterminés par l'arrêté du 1^{er} février 2010 (**Point bas Ballon, retour de boucle et douche(s) éloignée(s)**), ils pourront être évolutifs suivant les installations de votre structure comme l'indique le présent arrêté.